

LE MINISTÈRE D'IMPOSITION DES MAINS



Un des beaux gestes redécouverts dans l'Église à travers le renouveau charismatique catholique est le ministère d'imposition des mains.

En effet, prier pour les gens, c'est prier parce qu'on les aime, prier sur les gens en leur imposant les mains, c'est leur dire que Dieu les aime.

«L'un de vous est-il malade? Qu'il fasse appeler les anciens de l'église et qu'ils prient après avoir fait sur lui une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient; le Seigneur le relèvera et, s'il a des péchés à son actif, il lui sera pardonné. Confessez-vous donc vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres afin d'être guéris. La requête d'un juste agit avec beaucoup de force.»

(Jc 5, 14-16)

DÉFINITION DE L'IMPOSITION DES MAINS

L'imposition des mains est un ministère par lequel l'action de Dieu se manifeste à tous les niveaux : moral, physique, psychologique, émotionnel et spirituel.

Imposer les mains, c'est répondre à l'exhortation de Jésus:

«Sur votre chemin, prêchez, en disant que le Royaume des cieux est tout proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons.» (Mt 10, 7-8)

«Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru: En mon nom, ils chasseront les démons; ils parleront des langues nouvelles; ils prendront des serpents à la main; et s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur fera pas de mal; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris.» (Mc 16,7-18)

L'imposition des mains est un lieu privilégié d'évangélisation et d'éducation de la foi. C'est un ministère qui favorise la croissance de la foi, celle de ceux qui exercent ce ministère et celle de la personne qui reçoit.

SIGNIFICATIONS

- 1. Geste de bénédiction :**
- 2. Geste de consécration :** Par le ministère d'imposition des mains, on demande à Dieu de renouveler la grâce du baptême afin que soient libérés les dons et les charismes chez la personne qui reçoit le ministère de prière.
- 3. Geste d'Église :** *«Lorsque deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux.»* (Mt 18, 20).
- 4. Geste d'offrande :** Offrande de soi dans le cas des personnes qui exercent le ministère. Elles se donnent pour que le Seigneur agisse dans le cœur et le corps de la personne souffrante par la grâce de l'Esprit Saint. Offrande de la personne qui reçoit le ministère en déposant ses besoins, ses intentions dans le cœur du Seigneur et c'est Lui qui agit par la grâce de l'Esprit Saint.
- 5. Geste de miséricorde :** L'accueil fait à notre frère ou notre sœur souffrant sans aucun jugement, mais avec bonté et amour peut être un premier pas pour ce dernier de la découverte de la miséricorde de Dieu à son égard.
- 6. Geste de solidarité :** à travers ce ministère, se vit la compassion de Dieu pour ses enfants blessés. Jésus fait siens les besoins de la personne souffrance qui recourt à Lui à travers ce ministère. C'est la charité en action.
- 7. Geste d'intercession :** Prier sur les gens est un acte d'intercession fait au Père, par la puissance du Nom de Jésus victorieux sur toutes les forces de mal et de mort à l'œuvre en nous et dans le monde.
- 8. Geste d'évangélisation :** Par ce geste, nous « annonçons » que Jésus Christ est ressuscité et toujours vivant et agissant pour son peuple. Plusieurs personnes font ou refont une découverte de la présence de Dieu dans leur vie à travers ce ministère.